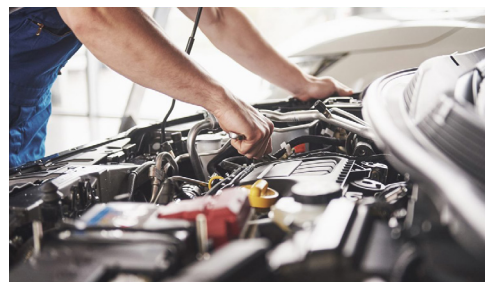


FORMATION EN ALTERNANCE « MÉCANICIEN SPÉCIALISTE AUTOMOBILE » RECRUTEMENT PROLONGÉ JUSQU'AU 19 MARS 2021

Le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) prolonge jusqu'au 19 mars 2021 l'offre de recrutement pour la formation en alternance de Mécanicien Spécialiste Automobile.

Mise en oeuvre par le pôle Maintenance automobile / engins du 07 juin 2021 au 29 juillet 2022, cette formation réunira 12 alternants sur les plateaux techniques du GIEP-NC à Ducos.



À l'issue des 14 mois de formation, dont 16 semaines en centre et 42 semaines en entreprise, les alternant pourront obtenir leur Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Mécanicien Spécialiste Automobile de Niveau 4 (Baccalauréat).

Le métier et les débouchés

Le mécanicien automobile effectue les réparations, révisions et contrôles périodiques de véhicules automobiles particuliers ou industriels selon les règles de sécurité et la réglementation, dans un environnement électronique. Il aura la possibilité de travailler dans différents types d'entreprises : atelier de réparation et service après-vente, centre automobile, service rapide, centre de contrôle technique automobile, concession...

Contenu de la formation

Durant leur formation, les stagiaires apprendront à réaliser :

- l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules automobiles (entretien courant et périodique, diagnostic / dépose - pose / contrôles, réglages d'ensembles mécaniques)
- des interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur le contrôle et réglage des moteurs thermiques et les éléments de liaison au sol

Conditions de recrutement

- être demandeur d'emploi
- être titulaire d'un diplôme de niveau Baccalauréat de l'Éducation nationale ou d'un diplôme de niveau CAP/BEP avec expérience professionnelle significative en mécanique et réparation automobile.

Les frais de formation seront pris en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. La rémunération sera prise en charge par l'employeur en fonction du niveau de formation et de l'âge de l'alternant.

Dépôt des candidatures jusqu'au 19 mars 2021

auprès d'un conseiller en insertion (GIEP-NC, Services de l'emploi provinciaux, MIJ, MLIJPN, ou EPIFE).

Documents à fournir pour candidater

- Curriculum Vitae et lettre de motivation
- Attestation de demandeur d'emploi
- Pièce d'identité en cours de validité
- Copie des diplômes

Pour plus d'information sur la campagne de recrutement :
contacter le pôle Information Orientation au 05 07 09 (orientation@giep.nc)

Pour plus d'information sur le GIEP-NC :
contacter Jérôme DEVILLERS, chargé de communication, au 28 61 54
(communication@giep.nc)



Retrouvez nos
communiqués de presse
sur **www.giep.nc**
rubrique
"Espace Médias"



GROUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

LE GROUPEMENT POUR L'INSERTION ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES (GIEP-NC)

Le pôle Maintenance automobile / engins



Le pôle Maintenance automobile / engins comprend les secteurs des services de l'automobile et de la maintenance des engins miniers et des matériels de travaux publics. Il dispose d'un plateau technique innovant et d'une équipe reconnue par les professionnels pour ses capacités techniques et pédagogiques. Il réalise des actions de formation professionnelle continue ou en alternance, des travaux d'ingénierie et organise également des chantiers de formation.

Le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC)

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie,
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'établissement provincial pour l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle des îles Loyauté (EPEFIP, devenu EPIFE en 2020).

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges : « Institutionnel », « Partenaires sociaux » et « Insertion ».

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale. Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.